

Compte rendu de la séance du vendredi 26 juin 2020

Secrétaire(s) de la séance:

Anick ROUBY

Ordre du jour:

choix des représentants des commissions communales et intercommunales
présentation et vote du budget primitif 2020 du lotissement
présentation et vote du budget primitif 2020 de la commune
vote des subventions de droit privé
questions diverses

Délibérations du conseil:

Monsieur le maire présente les deux budgets, le principal , celui de la commune ainsi que l'annexe, celui du lotissement

vote du budget de la commune 2019

Après avoir voté les taux de fiscalité puis présenté le budget prévisionnel de la commune de Pescadoires pour l'année 2019, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'ensemble de ce budget prévisionnel 2019 ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité des voix pour l'ensemble de ce budget prévisionnel en dépenses comme en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

vote du budget annexe du lotissement 2019

Après avoir présenté le budget annexe prévisionnel du lotissement communal, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'ensemble de ce budget prévisionnel 2019 ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité des voix pour pour l'ensemble de ce budget prévisionnel en dépenses comme en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

vote des taux de fiscalité directe locale 2020 (DE 2020_019)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que pour équilibrer le budget de la commune il convient chaque année de procéder au vote des taux de la fiscalité directe locale (FDL), qui représente une des ressources importantes de la commune dans la section de fonctionnement.

La disparition de la taxe d'habitation étant cette année compensée par une attribution équivalente à la somme perçue en 2019, les bases de la taxe foncière évoluant positivement chaque année, il propose donc de nouveau de ne pas augmenter les taux de la commune de Pescadoires mais de conserver ceux votés en 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, d'appliquer les taux de FDL selon le tableau ci-dessous, pour l'année 2020:

Contributions	Bases	Taux appliqués	Produits votés
TFPB - Taxe foncière sur les propriétés bâties	156 000.00	16.5300	25 787.00
TFPNB - Taxe foncière sur les propriétés. non bâties	15 900.00	115.5900	18 379.00
TOTAL 2020			44 166.00

désignation des délégués du syndicat AQUARESO (DE 2020_020)

Annule et remplace la délibération N°2020_015 du 23 Mai 2020

Suite à l'élection du Conseil Municipal du 15 Mars 2020 et à l'élection du Maire et de ses Adjointes du 23 Mai 2020, il convient de désigner au sein de cette assemblée 2 représentants de la Commune pour siéger au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement dit « AQUARESO »

Suite à la désignation de Monsieur Serge BLADINIERES comme délégué titulaire lors de la séance du conseil municipal du 23 Mai 2020, mais Monsieur Serge BLADINIERES ayant émis le souhait de ne pas occuper cette fonction par lettre du 26 Juin 2020, l'assemblée est conviée à re proposer une candidature pour cette délégation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Pescadoires décide à l'unanimité des 11 voix de nommer :

- délégué titulaire : Monsieur Christel VALADE
- délégué suppléant : Monsieur Jean-Paul GAILLARD

désignation des délégués à la FDEL (DE 2020_021)

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'en application des dispositions de l'article L 5211-8 du code des Collectivités Territoriales, le mandat des délégués du Conseil Municipal au sein des Comités des syndicats intercommunaux auxquels adhère la commune, prend fin lors de l'installation des nouveaux Comités.

Il convient en conséquence de désigner les délégués du Conseil Municipal appelés à représenter la commune au sein de la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL) en application de l'article L 5711-1 du CGCT modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 Décembre 2019-art.31.

Il est rappelé que le nombre de ces délégués est fixé par l'article cinq des statuts de la FDEL, voté le 26 Mars 2018, à savoir un délégué par commune de moins de 1000 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des 11 voix de désigner en tant que délégués à la Fédération Départementale d'Energies du Lot :

Délégué titulaire : Serge BLADINIERES

Délégué suppléant : Jacques MAS-MAURY

désignation d'un référent environnement (DE 2020_022)

Depuis sa création en 1996, le SYDED du Lot est présenté comme un opérateur départemental au service des collectivités qui s'inscrit dans une véritable démarche environnementale, au travers des cinq compétences proposées à la carte « Déchets », « Bois-énergie », « Eau Potable », « Assainissement », et « Eaux Naturelles ». Aussi Monsieur le Maire informe l'assemblée, que le Comité Syndical du SYDED du Lot s'est prononcé, lors de la séance du 3 octobre 2014, en faveur de la création d'un réseau de référents « environnement » dans chaque commune de son territoire afin de renforcer et de faciliter les échanges avec les élus de proximité.

Ces référents seront les relais privilégiés du SYDED vis à vis de la population communale pour l'ensemble de ses activités. Ils devraient permettre notamment, à travers des actions ciblées et adaptées à la situation locale, d'améliorer sensiblement l'impact environnemental de la gestion des déchets de leur commune. Dans un premier temps, leurs principaux axes d'intervention seraient :

- assurer la promotion locale du compostage individuel et collectif,
- développer le tri hors foyer (dans les salles des fêtes, lors des manifestations publiques locales, dans les locaux municipaux ...),
- faire le lien avec les écoles dans le cadre des animations pédagogiques,
- faire le lien avec la démarche d'amélioration de la collecte sélective.

Monsieur le Maire précise qu'il conviendrait de désigner avant la fin de l'année, la personne qui assumera cette mission, de préférence un élu motivé et sensible à ces aspects.

Une première journée de rencontre de ces délégués est envisagée avant la fin du 1^{er} trimestre 2015 afin de leur présenter la démarche et le dispositif d'accompagnement mis en place par les équipes du SYDED (supports d'information et outils de communication).

Monsieur le Maire demande à l'assemblée que les personnes qui le souhaitent, fassent acte de candidature. Monsieur David DELVILLE se déclare candidat. Il convient donc de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'unanimité des 11 voix de désigner :

- Monsieur David DELVILLE , comme référent « environnement » de la commune.

désignation des représentants au SIPA (DE 2020 023)

Suite au renouvellement de l'assemblée Municipale du 15 Mars 2020, le Conseil Municipal de cette Commune après en avoir délibéré décide à l'unanimité des 11 voix, de désigner les représentants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal de Protection Animale comme suit :

Membre titulaire : Madame Anick ROUBY

Membre suppléant : Monsieur David DELVILLE

désignation des représentants du SDAIL (DE 2020 024)

Vu les statuts du "Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot" (S.D.A.I.L.)

Vu l'article L5544-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le changement d'équipe délibérante de la commune

Le Conseil Municipal souhaitant poursuivre son adhésion au "Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Pescadoires décide à l'unanimité des 11 voix, de désigner comme représentants à l'assemblée générale:

- Titulaire : Monsieur Jean-Paul BURI

- Suppléant : Monsieur Bernard ALZAGA

commission d'appel d'offres de la commune (DE 2020 025)

Conformément au Décret°2004-15 du 7 Janvier 2004 portant Code des Marchés Publics et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de cette Commune décide à l'unanimité de ses 11 voix, de constituer une Commission d'Appels d'Offres qui sera constituée comme suit:

Président	Monsieur Serge BLADINIÈRES -Maire
Membres titulaires	Monsieur MAS MAURY Jacques Monsieur BURI Jean-Paul Madame ROUBY Anick
Membres suppléants	Monsieur ALZAGA Bernard Monsieur GAILLARD Jean-Paul Monsieur VALADE Christel

la délibération de vote des subventions de droit privé est reportée à une date ultérieure ainsi que le choix des représentant de la CCID à soumettre à la Prefecture

Questions diverses

L'assemblée demande à ce que des panneaux de sens interdit sauf riverains soient installés aux entrées du lotissement

l'assemblée demande quelle est la législation exactement concernant les jours et heures d'autorisation de bruits de voisinage, la réponse sera donnée après information précises

le maire, Serge BLADINIÈRES